



VENDEUIL
Bulletin Municipal
n° 05 - 2010
06 JUILLET 2010

° ° °

Présidence : Alex LESBROS, Maire

Etaient présents : Maryline DELOT, Martial MARLIERE, Pascal MAERTENS, Frédéric BAILLY, Nicole BOURGAUX, André DA FONSECA, Pascal DEGRANDE, Eric DRAN, Sylvain DUPLOUY, David HINZ, Françoise MINET, Vincent NETTELET, Marie-Jeanne PELLETIER

Absents excusés : Philippe BENOIT

Assistait également : Céline DELIMAUGES

° ° °

FETE COMMUNALE

Un beau bilan pour la fête communale. Cette année encore sous un très beau soleil, les diverses manifestations et manèges ont connu le succès.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

Le conseil municipal décide d'allouer, sans changement les subventions communales suivantes :

Anciens combattants	270 €	Fanfare de marche	440 €
Club loisirs	270 €	Football club	530 €
Comité des fêtes	440 €	Parents d'élèves	650 €
Coopérative scolaire	270 €	Pêcheurs Vendeuillois	270 €
Country club	270 €	Trait d'union	270 €
Dynamic's gym	270 €		

Rappel : Les subventions sont versées aux associations à réception du bilan annuel des activités.

Le Conseil Municipal tient à signaler qu'une location de salle par an est offerte à chaque association. Toutefois, suite aux importants travaux réalisés salle de la Mairie, le tarif suivant sera appliqué pour toute location supplémentaire : 100 € pour la salle de la Mairie et 20 € pour la salle du stade.

SUBVENTIONS : Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'attribuer une subvention de 80 € au SAAT de Moy de l'Aisne ainsi qu'une subvention de 80 € au bénéfice de la Prévention Routière.

KERMESSE DE L'ECOLE : Les enseignantes et les élèves du groupe scolaire tiennent à remercier les personnes ayant participé à la réussite de la kermesse.

°°°

BROCANTE DU C.C.A.S.

La traditionnelle brocante du C.C.A.S. aura lieu le dimanche 22 août 2010.

Pour préparer au mieux cette manifestation, il est conseillé aux Vendeuillois désirant occuper l'emplacement situé devant leur habitation de réserver au plus tôt auprès de Mme BOURGAUX au 03.23.07.42.77

°°°

INSCRIPTION SUR LES LISTES DE RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en mai, juin ou juillet 1994 doivent obligatoirement venir se faire inscrire pour le recensement militaire au secrétariat de mairie.

°°°

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE MOY DE L' AISNE

du 15 mars 2010 au 16 octobre 2010 inclus

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
15h à 19h	10h à 12h	15h à 19h	10h à 12h	10h à 12h 16h à 18h

Rappel : La remorque de la commune est mise à la disposition des habitants au tarif de 30 € par voyage à la déchetterie.

SECRETARIAT DE MAIRIE - CONGES ANNUELS

Pendant les congés annuels de la secrétaire de mairie, soit du 19 juillet au 06 août, les permanences seront assurées le mardi de 16 h à 18 h par Madame DELOT Maryline, premier adjoint et le jeudi de 18 h à 19 h 30 par Monsieur Alex LESBROS, Maire.

Bien entendu, en cas d'urgence, vous pourrez les joindre :

LESBROS Alex **03.23.07.41.09**

DELOT Maryline **03.23.07.85.62. ou 06.62.90.85.87.**

°°°

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale sera fermée du jeudi 15 juillet au samedi 31 juillet inclus. Les recommandés et les colis sont à prendre à La Fère durant cette période.

°°°

PROCHAINES MANIFESTATIONS

13 juillet

Retraite aux flambeaux et bal

14 juillet

Jeux sur le stade

22 août

Brocante organisée par le CCAS

28 août

Concours de pêche

11 septembre

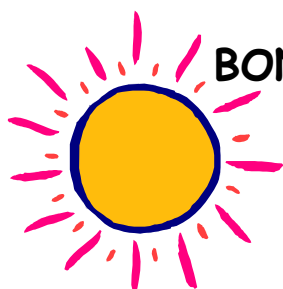
Concours de pêche

°°°

UN PEU DE CIVISME...

Afin que chacun passe un bon été, quelques règles doivent être respectées pour la tranquillité de tous :

- Ne pas tondre ou bricoler lorsque son voisin fait la sieste ou passe à table le week-end, ne pas laisser son chien aboyer, modérer les cris et la musique après 22 heures en semaine...
- Tailler sa haie régulièrement et entretenir les arbres afin qu'ils n'envahissent pas le jardin du voisin



BONNES VACANCES A TOUS



PROGRAMME DES FESTIVITES DE LA FETE NATIONALE

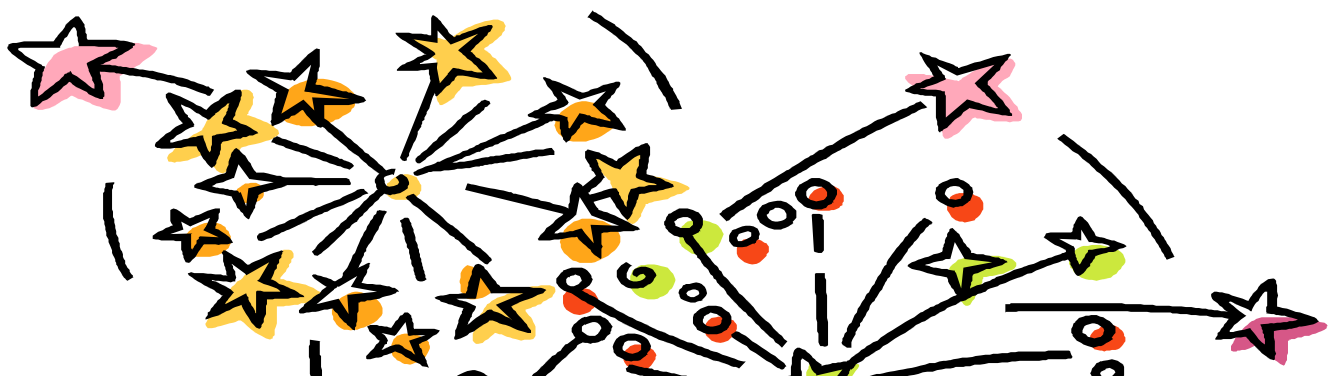
MARDI 13 JUILLET 2010

- 21 h 45 rassemblement à la Mairie pour la remise des lampions et départ pour la retraite aux flambeaux sous la conduite de la FANFARE DE MARCHE
- 23 h 30 feu d'artifice sur la place de la poste
- Minuit : bal gratuit sur la place de la Mairie



MERCREDI 14 JUILLET 2010

- 10 h 45 rassemblement à la Mairie puis visite au monument aux morts, sous la conduite de la FANFARE DE MARCHE pour un dépôt de gerbe
- 12 h 00 vin d'honneur offert par la municipalité au stade Albert Renaud
- 12 h 30 repas partage sur le stade Albert Renaud
- 15 h 00 jeux sur le stade tenus par les différentes associations et la municipalité
- 18 h 00 match de foot, tir à la corde et jeux divers.
Composez vos équipes !!!!! (5 personnes)



Ménage
Repassage
Vitres, Lessivage
Courses

Tonte de pelouse
Désherbage
Taille de Haies

C'est simple... Rapide et efficace !!!
Autres services non réductibles des im
Un seul point de contact, peinture, tapis

- déménagement, entretien de vos services
- missions auprès des mutuel



erie
à